

LES FONDAMENTAUX DE LA PAIE (NIVEAU 1)

PA01

3 jours (21h) 1 950,00 €^{HT}

Objectifs

Acquérir les techniques permettant d'établir un bulletin de paie • Définir les règles sociales applicables • Contrôler un bulletin de paie

Profil Stagiaire(s)

cette formation s'adresse aux membres des services Paie

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil animateur(s)

cette formation est animée par un expert en paie



PROGRAMME

Intégrer les bases du bulletin de paie

Connaître les mentions obligatoires et les mentions interdites du bulletin de paie simplifié
Maîtriser le principe de la mensualisation
Respecter les règles de paiement du salaire et le salaire minimum (SMIC et conventionnel)
Différencier les éléments soumis et non soumis à cotisations

Établir la paie selon la durée du travail

Temps complet et temps partiels :
. durée légale hebdomadaire, mensuelle et annuelle
. limites hebdomadaire et journalière
Forfait annuel en jours
Le temps de travail effectif
Heures supplémentaires/complémentaires et majorations
Contingent annuel
Repos compensateur équivalent et contrepartie obligatoire en repos
Jours fériés
Travail de nuit et du dimanche

Traiter la rémunération

Déterminer le brut, le net à payer et le net fiscal
Calculer le salaire sur la base des jours calendaires, ouvrables, ouvrés et les heures (réels ou moyens)
Valoriser le coût du travail
Appliquer la retenue à la source

Maîtriser le fonctionnement des congés payés

Les règles d'acquisition et de prise des congés payés
L'indemnisation des congés payés : règle du maintien de salaire et du dixième
Les jours de fractionnement

Prendre en compte les charges sociales

Distinguer les organismes sociaux et leur rôle : Sécurité sociale, Pôle emploi, retraites complémentaires et prévoyance, mutuelle
Définir les bases de cotisations : totalité, tranches A/B 1 et 2, CSG/CRDS
Appliquer les taux de cotisations salariaux et patronaux
Calculer le plafond de Sécurité sociale : prorata en cas d'entrée ou sortie, absence non rémunérée, temps partiel, employeurs multiples

La fin d'un CDD

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr

Nos sessions

7 - 9 juin 2023 : Paris / A Distance
6 - 8 sept. 2023 : Paris / A Distance
15 - 17 nov. 2023 : Paris / A Distance

LES FONDAMENTAUX DE LA PAIE (NIVEAU 1)

PA01 3 jours (21h) 1 950,00 €^{HT}

Calculer le solde de tout compte pour une fin de contrat à durée déterminée
Préparer les documents à remettre

Méthodes pédagogiques & Evaluation

Cette formation propose la réalisation de plusieurs bulletins de paie simples avec calcul de congés payés, d'heures supplémentaires et le calcul d'un solde de tout compte d'un CDD

Ce stage fait partie du parcours « Gérer la Paie et les Obligations Sociales » (réf. PA26, 8 jours) qui est éligible au CPF.

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Suivi & Evaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

En complément

Après cette formation vous pourrez suivre :

-Les fondamentaux de la paie : perfectionnement (niveau 2)

Cette formation fait partie de :

- Produire la paie en entreprise (Parcours Pro certifiant CP FFP©)
- Gérer la Paie et les Obligations Sociales (parcours certifiant éligible CPF*)